



COMCEC

**NOTE DU BCC**  
**SUR**  
**L'ALLÈGEMENT DE LA**  
**PAUVRETÉ**

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC  
Novembre 2020

## NOTE DU BCC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 prévoit des objectifs très ambitieux et complets pour réduire la pauvreté et stimuler le développement dans le monde. Atteindre ces objectifs dans le monde entier nécessite des efforts collectifs et dévoués des pays ainsi que des organisations internationales. L'état de pauvreté dans les Pays Membres de l'OCI constitue également un défi important pour le programme de développement de l'OCI. Par conséquent, mettre l'accent sur l'allègement de la pauvreté dans la région de l'OCI est un effort louable pour les pays membres.

La pauvreté a des dimensions et des taux différents en fonction des conditions de vie selon les régions géographiques et les pays. Il existe deux approches pour mesurer la pauvreté, monétaire et non monétaire, respectivement. Selon l'approche monétaire, les seuils acceptés par la Banque mondiale sont de 1,90 USD par jour et de 3,10 USD par jour.<sup>1</sup> Dans ce contexte, on étudie la pauvreté extrême en examinant les niveaux de PIB par habitant et les ratios de dénombrement de la pauvreté à 1,90 USD par jour.

L'autre approche - méthode non monétaire - met l'accent sur la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré deux index à cet égard. L'indice de développement humain (IDH) identifie la pauvreté comme un manque de revenus, d'éducation et de santé. Ainsi, l'IDH utilise quatre indicateurs, à savoir le revenu national brut (RNB) par habitant, le nombre moyen d'années de scolarité, les années de scolarisation prévues et l'espérance de vie à la naissance. Le deuxième, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM), considère les dénuements multiples de la population et leur chevauchement en termes de santé, d'éducation et des niveaux de vie. Le revenu est exclu dans ce calcul mais le niveau de vie est mesuré par six indicateurs.

### La Pauvreté dans le Monde

Bien que le taux de pauvreté mondial ait diminué de moitié depuis 2000, il est nécessaire d'intensifier les efforts pour augmenter les revenus et alléger la pauvreté, étant donné que des personnes vivent encore dans une pauvreté extrême, en particulier en Afrique subsaharienne. En 2013, environ 767 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté international de 1,90 USD par jour. Ce chiffre montre une baisse significative du taux de pauvreté mondial, qui est passé de 28% en 1999 à 11% en 2013. Cependant, 42% de la population de l'Afrique subsaharienne continuait de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté en 2013.

Le monde est confronté à une épidémie sans précédent : la COVID-19 depuis la fin de 2019. Paralyant la vie quotidienne sous de nombreux aspects, l'épidémie a des effets dévastateurs sur l'économie mondiale, entraînant une récession et une réduction des effectifs. La plupart des entreprises ont des difficultés à poursuivre leurs activités et un grand nombre de personnes ont perdu leur emploi. La situation des pauvres est beaucoup plus fragile. En raison de la stagnation des affaires dans le secteur agricole, due à des mesures telles que les restrictions de voyage, les couvre-feux, les quarantaines, etc. les produits alimentaires deviennent inabordables pour les pauvres. Par conséquent, l'épidémie devrait aggraver les chiffres de la pauvreté dans le monde au cours de la période à venir. Selon les estimations, l'épidémie devrait provoquer la première

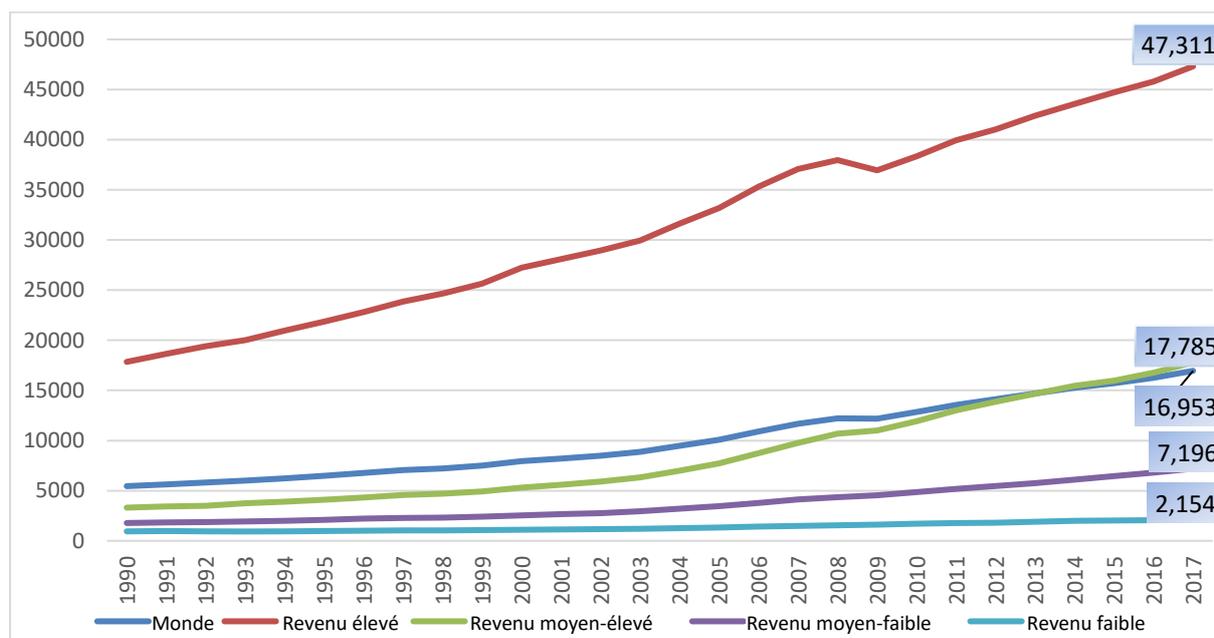
---

<sup>1</sup> La définition de la «pauvreté extrême» de la Banque Mondiale a été révisée de manière à signifier de vivre avec moins de US\$1.90 par jour, au lieu de US\$1,25 par jour, afin de refléter les dernières données relatives aux parités du pouvoir d'achat. De même, le montant de US\$2 par jour a été révisé pour passer à US\$3.10 par jour.  
<sup>3</sup> <https://blogs.worldbank.org/opendata/impact-covid-19-coronavirus-global-poverty-why-sub-saharan-africa-might-be-region-hardest>

augmentation de la pauvreté mondiale depuis 1998 et elle ferait basculer 49 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020.<sup>3</sup>

Se concentrer sur la pauvreté en termes monétaires nécessite de vérifier en premier l'indicateur de revenu. Le PIB mondial par habitant en PPA (parité de pouvoir d'achat) était de 17,673 USD en 2019. Cette moyenne était de \$52,029 USD pour les pays à revenus élevés, de \$17,525 US pour les pays à revenus intermédiaires-supérieurs, de \$5,834 pour les pays à revenus intermédiaires-inférieurs et de \$2,489 pour les pays à revenus faibles (Figure 1). Ces chiffres montrent qu'il existe une disparité considérable parmi les pays. Alors que le Qatar a le PIB par habitant (PPA) le plus élevé avec 96,491 en dollars internationaux courants, la République Centrafricaine a le plus bas PIB par habitant avec 783 en dollars internationaux courants. Il existe également des problèmes importants relatifs à la répartition des revenus dans les pays. La pandémie actuelle aurait un effet négatif sur ces statistiques et la répartition des revenus au sein des pays pourrait devenir plus inégale que jamais.

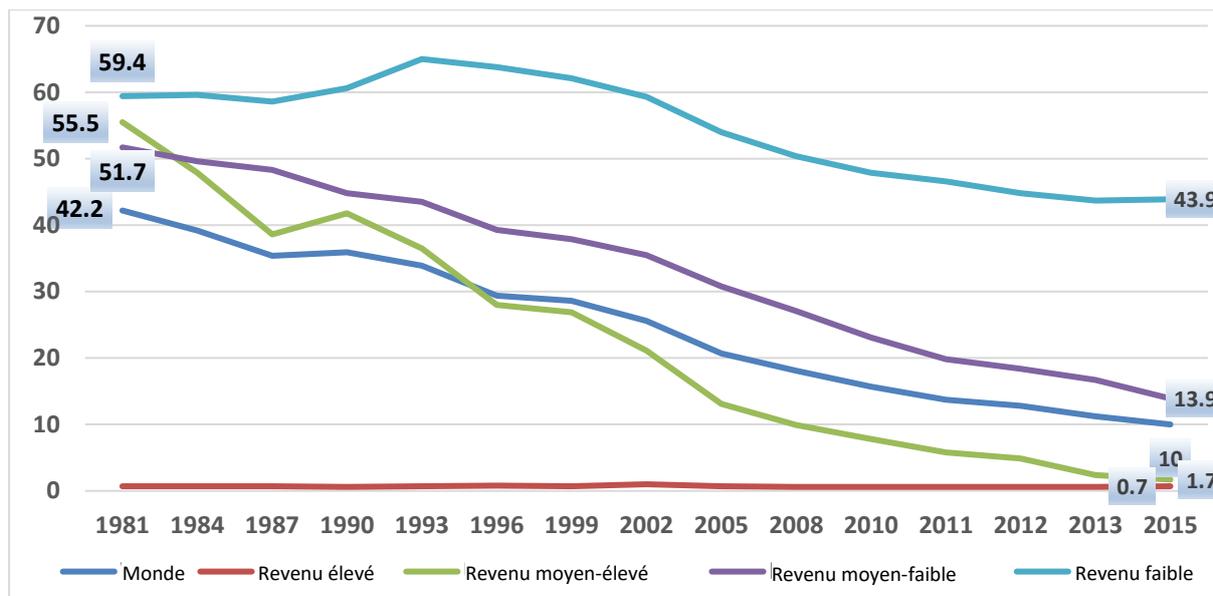
**Figure 1 : PIB par habitant (PPA) (en dollars internationaux courants)**



Source : Préparé par le BCC en utilisant les indicateurs du Développement dans le Monde de la Banque Mondiale.

Pour la plupart des pays, les niveaux de pauvreté ont diminué en termes monétaires au cours des trois dernières décennies. En effet, pour la période 1981-2015 des progrès significatifs ont été observés en ce qui concerne le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,90 USD par jour. Alors que ce taux était de 56,7 pour cent pour les pays à revenus intermédiaires-supérieurs, de 49,8 pour cent pour les pays à revenus intermédiaires-inférieurs et de 60.5% pour les pays à bas revenus en 1990, il est diminué de 2%, de 14.2% et de 45.3% respectivement pour ces groupes de revenus en 2015 (Figure 2).

**Figure 2 : Proportion du nombre de pauvres pour 1.90 USD par jour (PPA) (% de la population)**



Source : Créée par les auteurs en utilisant les indicateurs du développement dans le Monde de la Banque Mondiale

Malgré les progrès importants accomplis dans l'allègement de la pauvreté au cours des deux dernières décennies, la disparité entre les différents groupes de revenus reste alarmante.

## La pauvreté dans les Pays Membres de l'OCI

L'OCI forme un groupe hétérogène en termes de niveaux de développement avec ses 57 pays membres répartis sur quatre continents. 21 sur les 47 Pays les Moins Avancés (PMA) sont membres de l'OCI. À cet égard, le PIB par habitant des pays membres montre une composition très dispersée, variant de US\$1,270 à 96,491 (PPA en dollars int. courants) en 2019.2 De même, les taux d'extrême pauvreté des Pays Membres de l'OCI varient de 0 pour cent à 63 % selon les données récentes.

## La pauvreté Multidimensionnelle dans les pays membres de l'OCI.

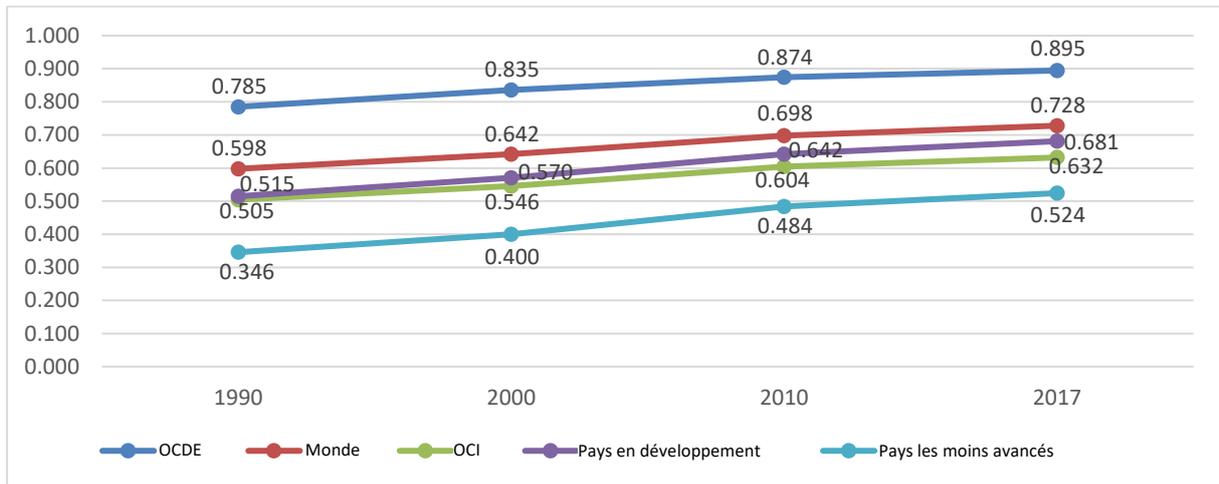
En ce qui concerne le groupe pour lequel l'indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) est calculé, on constate que 41 des 57 pays membres de l'OCI sont inclus dans ce calcul. La figure 3 illustre la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle dans les pays de l'OCI et à quel point ces personnes sont privées de la pauvreté multidimensionnelle. La population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle varie considérablement parmi les pays membres de l'OCI. Alors que la République kirghize a le ratio le plus bas, soit 0,39 pour cent, le Niger abrite le plus haut pourcentage de la population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle avec un ratio d'environ 90,5 pour cent. L'intensité de la privation de la pauvreté multidimensionnelle est la plus faible aux Maldives, avec 34,4 %, et la plus élevée au Niger, avec 65,2 %. En ce qui concerne l'indice MPI, les indices de ces deux pays - le Turkménistan et le Niger - sont respectivement de 0,001 et 0,591.

En ce qui concerne l'indice MPI, la contribution de la privation en matière d'éducation à la pauvreté globale pour la région de l'OCI est entre 3,1% (Kazakhstan) et 61.6 pour cent (Tunisie). La même

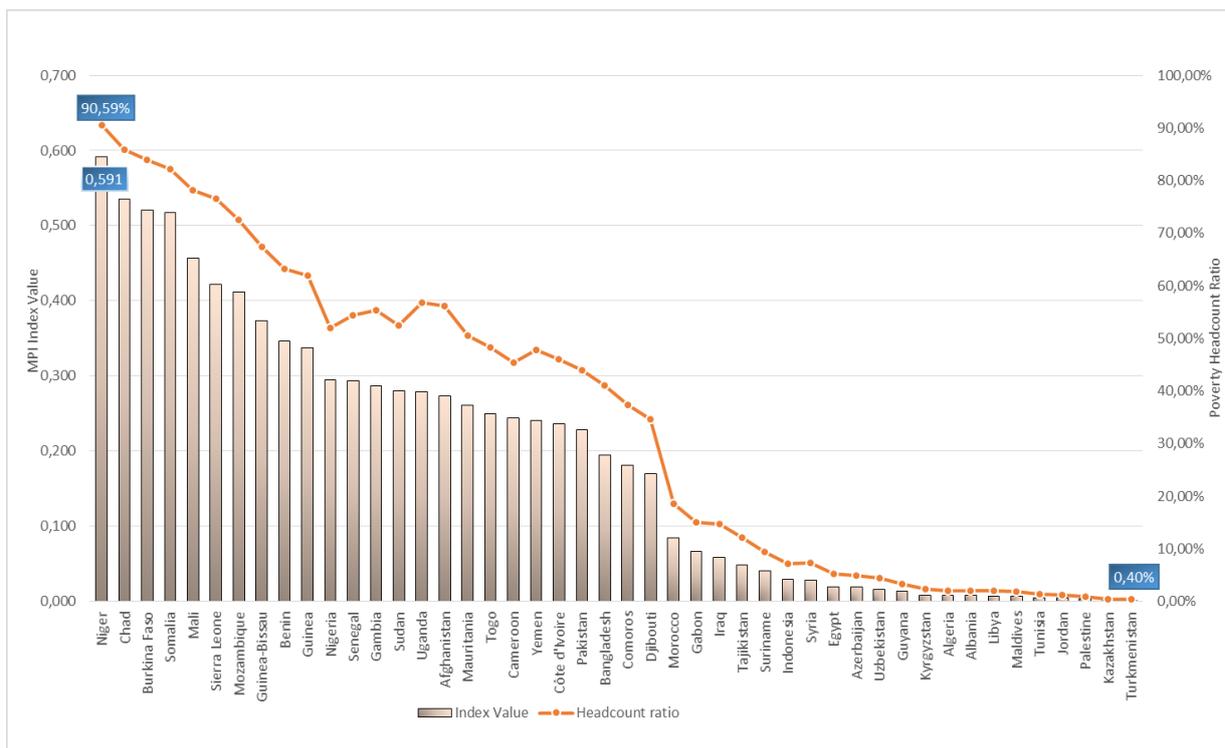


portée pour la contribution de la privation en matière de la santé à la pauvreté globale est entre 10% (Afghanistan) et 90.4% (Kazakhstan), et la contribution de la privation en matière de niveau de vie est entre 4.2% (Maldives) et 55.1 pour cent (Ouganda).<sup>3</sup>

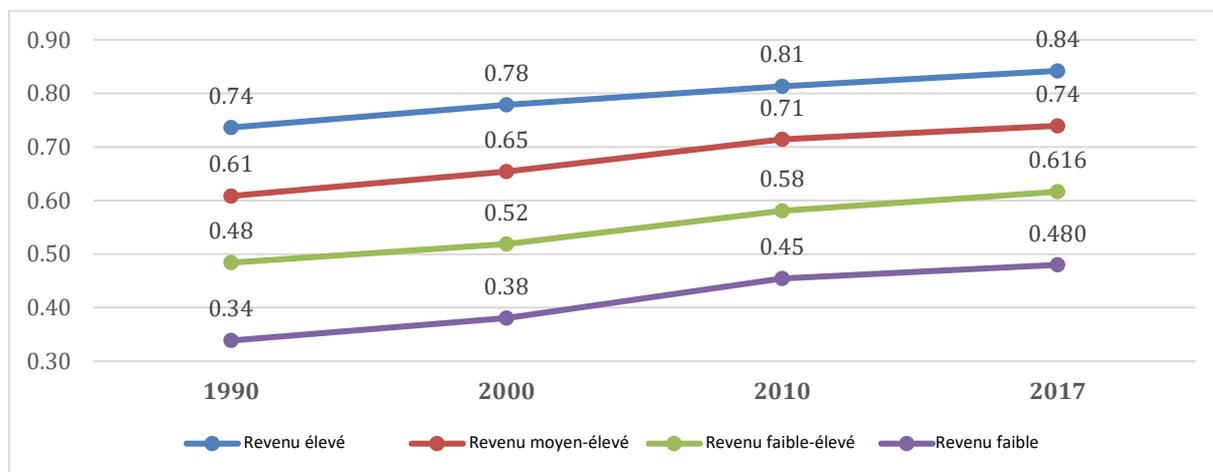
**Figure 3 : Ratio de dénombrement de la pauvreté multidimensionnelle et intensité de la privation de pauvreté multidimensionnelle dans les Pays Membres de l'OCI**



Source : PNUD L'Indice mondial de pauvreté multidimensionnelle (IPM) 2020



<sup>3</sup>PNUD, L'Indice mondial de pauvreté multidimensionnelle 2020(IMP)



### Programme 2030 pour le développement durable et les objectifs de développement durable (ODD)

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui étaient les tous premiers objectifs fixés collectivement par le monde, étaient axés sur les défis des pays pauvres en ciblant l'éradication de la pauvreté. En s'appuyant directement sur les OMD, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 présente un programme de développement plus ambitieux et plus complet.

Depuis l'adoption des OMD, des progrès significatifs et prometteurs ont été réalisés dans le monde entier. Toutefois, l'éradication de la pauvreté reste l'un des principaux défis mondiaux pour le développement durable. Des inégalités irrégulières et généralisées persistent entre les pays et au sein même de ces derniers. Pour cette raison, le premier Objectif de Développement Durable a été identifié comme suit : « Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde. »

Les principaux défis auxquels les pays membres sont confrontés pour atteindre les OMD étaient, entre autres, le manque d'engagement envers les OMD ; une mauvaise infrastructure ; une faible capacité institutionnelle, accompagnée de difficultés d'exécution ; des ressources financières limitées ; une faible croissance économique et des conditions commerciales défavorables ; et l'environnement fragile, y compris les problèmes de sécurité et les défis liés aux catastrophes. Tenant compte de ces défis pour la réalisation des OMD, la mise en œuvre des ODD revêt une importance majeure, compte tenu de son programme plus ambitieux.

Étant donné son importance pour le développement des pays membres de l'OCI, le COMCEC suit les programmes, les projets et les autres activités des institutions de l'OCI liées à la mise en œuvre des ODD. À cet égard, conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le BCC résume les activités des institutions de l'OCI menées en vue de la mise en œuvre des ODD dans les pays membres et soumet un rapport aux Sessions du COMCEC.

De plus, SESRIC a mené une enquête de tendance sur les priorités des pays membres en ce qui concerne les ODD et a présenté les résultats à la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Sur la base de ces résultats, SESRIC présente des rapports annuel sur les progrès accomplis au niveau de l'OCI dans la réalisation des ODD prioritaires aux Sessions ministérielles du COMCEC.

- **La pauvreté urbaine dans les pays membres de l'OCI (15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté)**

Selon des prévisions récentes, la part de la population mondiale vivant dans des zones urbaines pourrait atteindre environ 70 pour cent et la taille de la population urbaine devrait atteindre 7 milliards d'habitants au début des années 2050. L'essentiel de l'augmentation prévue de la population urbaine devrait avoir lieu en Afrique et en Asie, ce qui laisse supposer que les pays membres de l'OCI seront particulièrement exposés au processus d'urbanisation prévu. Parallèlement à la croissance rapide de la population urbaine, le maintien du bien-être des personnes vivant dans les zones urbaines est devenu un défi important. La pauvreté s'est rapidement déplacée et devrait continuer à se déplacer des zones rurales vers les zones urbaines. Les nouveaux défis, tels que les conséquences dévastatrices de la pandémie (COVID-19) et l'augmentation rapide des populations de réfugiés vivant dans les zones urbaines, vont exacerber les risques de pauvreté urbaine dans les pays membres.

Étant donné l'importance de la question, la 15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté, s'est tenue le 29 septembre 2020 dans un format virtuel uniquement, avec pour thème « La pauvreté urbaine dans les pays membres de l'OCI ».

Un rapport de recherche sur la pauvreté urbaine a été réalisé pour la réunion susmentionnée. Le rapport passe en revue les tendances mondiales de la pauvreté urbaine, met en évidence les principales lacunes en matière de données et les problèmes statistiques connexes, et identifie les défis actuels et futurs de la pauvreté urbaine pour les pays membres.

Le rapport souligne que les pays membres de l'OCI, en particulier ceux d'Afrique et d'Asie, ont connu une forte tendance à l'urbanisation qui devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies. Il démontre que les taux de bidonvilles ont été constamment élevés pour le groupe africain et qu'ils présentent également de fortes tendances spécifiques aux pays du groupe asiatique. La forte densité de population dans les bidonvilles réduit la capacité des politiques publiques à intervenir efficacement dans les situations d'urgence et à y répondre, à développer des stratégies efficaces à long terme pour réduire la pauvreté urbaine et à améliorer le niveau de vie de tous ceux qui résident dans les zones urbaines.

Comme l'ont souligné le rapport de recherche et les discussions au cours de la Réunion,

le groupe de travail a identifié les défis suivants :

- Taux élevé de population vivant dans des bidonvilles,
- Taux élevé d'emploi informel,
- Des niveaux d'emploi plus faibles pour les groupes défavorisés,
- Nombre élevé de réfugiés et autres migrants forcés,
- Accès limité aux services de santé, au matériel hygiénique et à l'eau,
- Manque de données fiables sur la pauvreté urbaine

Pour relever ces défis, le groupe de travail a formulé les recommandations politiques suivantes :

- Élaborer des stratégies d'urbanisme globales et efficaces qui mettent particulièrement l'accent sur une meilleure gestion des bidonvilles afin de prévenir la croissance incontrôlée des bidonvilles existants et la formation de nouveaux bidonvilles, et améliorer l'accès des habitants des bidonvilles aux services de base tels que l'éducation et les services de santé grâce à des investissements stratégiques.
- Concevoir des politiques locales du marché du travail efficaces qui permettraient de s'attaquer au problème de l'informalité et de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

- Activer les outils de finance sociale islamique et les intégrer systématiquement dans la boîte à outils générale des politiques de lutte contre la pauvreté urbaine.
- Améliorer la capacité de gouvernance urbaine et renforcer la résilience aux chocs (par exemple, la pandémie COVID-19).
- Conceptualiser la pauvreté urbaine et développer/améliorer la collecte de données et les pratiques de mesure pour parvenir à une élaboration des politiques fondée sur des données probantes

En outre, la 16<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté se tiendra en 2020 avec le thème suivant : « COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI ».

- **Financement de Projets du COMCEC**

Le financement des projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la Stratégie dans sa section sur les transports. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres au cours des réunions du GTTC

Cinq projets ont été mis en œuvre par

l'Afghanistan, le Nigéria, le Suriname, La Turquie, et le SESRIC dans le domaine de la coopération pour l'allègement de la pauvreté en 2019 dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

Le projet de l'Afghanistan, intitulé « Améliorer la qualité de l'éducation grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays de l'OCI », vise à améliorer l'accès des enfants défavorisés à un enseignement qualifié dans les régions rurales d'Afghanistan grâce aux TIC. Les pays partenaires sont l'Iran, la Palestine et la Turquie. Un atelier de travail a été organisé pour partager les meilleures pratiques afin d'améliorer la qualité de l'éducation par le biais des TIC pour les enfants défavorisés des zones rurales des pays membres de l'OCI.

Le Nigéria a mis en œuvre le projet intitulé « Renforcement de l'enseignement technique et professionnel pour l'autonomisation à la base dans les pays de l'OCI » avec le partenariat de la Gambie et de la Turquie. Le but du projet est de placer la situation et les besoins actuels en matière de formation professionnelle des jeunes et des femmes dans les pays de l'OCI afin de les réintégrer davantage dans l'économie et d'assurer un développement durable. À cet égard, un atelier de travail a été organisé pour identifier les lacunes et évaluer les besoins des systèmes d'enseignement technique et professionnel dans les pays de l'OCI afin de créer une feuille de route et d'aborder la création d'emplois pour les groupes vulnérables.

Le projet du Suriname intitulé « Augmenter la capacité des centres d'enseignement professionnel pour les handicapés dans les pays de l'OCI sélectionnés » vise à accroître la capacité institutionnelle des centres de formation destinés aux personnes handicapées, à développer le programme des centres de formation et à renforcer les capacités humaines des enseignants. Conformément à ces objectifs, un programme de formation sur le développement des compétences professionnelles pour les enseignants et un programme pour les centres de formation dans les pays de l'OCI ont été organisés avec la participation des pays partenaires, la Guyane et la Turquie.

Le projet de la Turquie, intitulé « Élaboration de lignes directrices sur les systèmes de protection sociale (SSN) pour les pays de l'OCI », vise à promouvoir la mise en place de systèmes d'information de gestion pour les programmes de protection sociale et à étendre la couverture des systèmes existants dans les pays membres. Pour ce faire, il est prévu de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays membres de l'OCI dans les systèmes SSN avec le partenariat de l'Indonésie, du Sénégal, de la Tunisie, de l'Iran et de la Gambie. À cet égard, une formation et un atelier ont été organisés avec la participation de l'Indonésie, de l'Iran, de la Tunisie et de la Gambie. Au cours du programme de formation, les participants ont été formés au rôle des technologies de l'information dans la fourniture de services SSN efficaces, transparents et responsables. En marge de l'atelier, les pays partenaires se sont concentrés sur l'analyse des différents modèles nationaux de systèmes de SSN et sur la fourniture de lignes directrices adaptables et applicables en matière de SSN pour les pays de l'OCI.

Le projet « Développement des compétences numériques dans les pays de l'OCI » du SESRIC vise à présenter la relation entre la numérisation et l'enseignement professionnel, en déterminant l'effet de la numérisation sur l'enseignement professionnel et en suggérant les politiques nécessaires pour gérer la transformation numérique dans les pays de l'OCI. Les partenaires du projet sont l'Algérie, le Bénin, l'Égypte, le Gabon, la Gambie, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, la Malaisie, le Maroc, Oman, le Pakistan, la Palestine, le Qatar, l'Arabie saoudite, le Sénégal, le Soudan, la Tunisie et la Turquie. Dans le cadre du projet, un atelier de travail sera organisé sur l'état actuel et les besoins en matière de numérisation de la main-d'œuvre et des économies des pays de l'OCI afin de créer une feuille de route.

En outre, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> appel à propositions de projets, 3 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Ces projets ne sont toutefois pas encore terminés en raison des retards dus aux restrictions de voyage international imposées par la pandémie COVID 19. Par conséquent, tous les projets relatifs à la pauvreté devraient être finalisés en 2021. Les projets sélectionnés qui doivent être achevés dans le cadre du 7<sup>ème</sup> appel sont les suivants :

Le projet du Bénin, intitulé « Pilotage de l'EFTP dans les pays sélectionnés de l'OCI », vise à assurer une meilleure gouvernance institutionnelle et une gestion efficace des institutions de l'EFTP conformément à la stratégie de développement du système, avec le partenariat de la Gambie, du Niger et de la Turquie. Dans le cadre du projet, une visite d'étude est prévue en Gambie pour apprendre les compétences pensées dans les institutions gambiennes d'EFTP et pour observer la relation entre les exigences industrielles et le programme d'études orienté vers l'emploi. Une formation est également prévue pour apprendre les stratégies, les modèles de gouvernance et les processus de mise en œuvre du système d'EFTP dans les pays partenaires.

Le projet gambien « Infuser l'éducation à l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires » vise à intégrer l'esprit d'entreprise et le développement des compétences dans les programmes d'enseignement tout en fournissant des produits pédagogiques alternatifs aux étudiants afin d'augmenter leur productivité. Les partenaires du projet sont la Sierra Leone et le Nigeria. Les activités du projet consistent en un atelier de rédaction de matériel d'enseignement et d'apprentissage pour le programme scolaire et en la préparation de matériel pédagogique promotionnel sur l'entrepreneuriat et le développement des compétences à distribuer dans les régions ciblées de la Gambie.

Le projet turc « Renforcement des capacités humaines dans le domaine de la santé et création d'une équipe spéciale d'intervention » vise à renforcer les capacités de la main-d'œuvre humaine dans les pays partenaires, à savoir le Soudan, la Somalie et le Niger. L'activité du projet est une

formation sur les urgences sanitaires visant à établir une méthodologie de mise en œuvre commune pour les pays partenaires.

Le 8<sup>ème</sup> appel à propositions de projets a, quant à lui, débuté le 1er septembre 2020. Les documents pertinents sont disponibles sur le site web du COMCEC. ([project.comcec.org](http://project.comcec.org))

- **Autres Programmes en cours pour réduire la pauvreté dans le cadre du COMCEC**

Autres programmes en cours pour l'allègement de la pauvreté dans le cadre du COMCEC sont : Le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique - PSDA (au sein de la Banque Islamique de Développement) et le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement - FSID (au sein de la Banque Islamique de Développement) et le Programme de Formation Professionnelle de l'OCI (OCI-PFP) (au sein du SESRIC).

- Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) est un fonds spécial créé dans le but de réduire la pauvreté et axé sur le développement humain, l'agriculture, le développement rural et les infrastructures de base. Le budget ciblé du Fonds est d'US\$ 10 milliards. Dès avril 2018, le montant total des contributions reçues s'élève à 2.584 milliards de dollars américains. Le montant cumulatif des approbations a atteint US\$734,42 millions pour 117 opérations dans 33 Pays Membres. La FSID a adopté 3 nouveaux programmes fondés sur des subventions : i) Deuxième génération de l'Alliance contre la cécité évitable pour laquelle US\$250 millions ont été alloués pour 1,5 million d'opérations ophtalmologiques et 10 millions d'examens de la vue et de lunettes médicales pour les écoliers. ii) Le FSID a approuvé une contribution de US\$ 10,0 millions sur 10 ans pour un Programme de bourses d'études pour les pauvres dans les pays membres de la BID. Ce programme viendra s'ajouter au programme de Bourses d'études de la BID. iii) Le FSID a approuvé une contribution de US\$ 5,0 millions sur cinq ans au Programme de la Coalition pour l'arrêt de la fistule obstétricale.

- Le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA) est un autre programme mis au point pour alléger la pauvreté dans les États Membres africains en augmentant la croissance économique, en améliorant la productivité du secteur agricole et en créant des opportunités d'emplois. Le capital ciblé du PSDA est de US\$12 milliards. Le montant total des approbations a atteint US\$5,509 milliards depuis le début du Programme. Les décaissements au titre des approbations de la SPDA s'élèvent à US\$2,248 milliards, soit 46% du total des approbations. Les produits du Programme comprennent plus de 2 500 km de routes construites ou modernisées, en plus de deux nouveaux aéroports nationaux ; plus de 900 MW d'électricité produite dans six pays ; plus de 200 000 mètres cubes d'eau potable rendus accessibles à plus de 50 000 ménages chaque jour ; plus de 420 nouvelles écoles primaires et secondaires (dont 120 nouvelles madrassas) construites, donnant lieu à plus de 1 400 salles de classe ; plus de 10 nouveaux hôpitaux et plus de 120 cliniques, centres de santé et centres de soins de santé primaires construits ou modernisés ; environ 10 réserves stratégiques de céréales construites ; et plus de 800 000 hectares de terres développées et cultivées, y compris des terres marginales.

- Le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) est mis en œuvre par le SESRIC afin de renforcer les capacités des pays membres dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels. Dans le cadre de l'OCI-EPF, certaines des activités de renforcement des capacités sont les suivantes : programme de formation des enseignants de l'EFTP, programmes de certification et de formation modulaire, normes professionnelles et système de certification et d'assurance de la qualité.

-----  
-----